

**COMMUNE DE  
CHAMP SUR DRAC  
DEPARTEMENT  
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2021  
N°17/2021**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE PREMIER MARS**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 février 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de spectacles Navarre, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

**PRESENTS : DIETRICH F., ABRAHAM-MOREL A., ARRAR P., BARET E., BOFELLI Y., CADORET S., CATTANI JL., CHABANY S., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DIBON C., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MILET F., MOLLARD N., PROCACCI T., RIOU M., SANCHEZ D., SELVE M., VITINGER G.**

**PROCURATIONS : SERRAILLE J. à CADORET S.**

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Richard MEDAVIT est nommé secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

**DEFENSE DU SERVICE PUBLIC DE L'ELECTRICITE - MOTION  
APPELANT LE GOUVERNEMENT A ABANDONNER LE PROJET  
«HERCULE» DE DEMANTELEMENT D'EDF**

L'énergie n'est pas un bien comme les autres. Elle est un bien de première nécessité qui doit demeurer accessible à tous, aux particuliers comme aux entreprises. Sa production et sa distribution doivent être, au titre de cette garantie, préservées du tout marché.

L'entreprise publique EDF demeure un outil stratégique essentiel pour les capacités économiques de la France. L'avantage compétitif, que confère à l'activité industrielle le coût maîtrisé de l'énergie produite par l'opérateur national, est déterminant.

Pourtant, depuis plus de deux ans, des négociations autour d'un projet de découpage d'EDF baptisé « Hercule », qui vise à mettre fin à l'unicité de l'entreprise nationale, sont menées entre l'Elysée et la Commission Européenne.

Ce projet « Hercule » représente un risque pour la souveraineté énergétique de notre pays puisqu'il prévoit de découper EDF en trois pôles, ce qui reviendrait ni plus ni moins à démanteler le producteur historique. EDF serait ainsi éclatée en trois entités indépendantes :

- EDF Bleu, contrôlé par l'Etat, pour la gestion du parc nucléaire dont l'entretien et le renouvellement exigent des investissements très lourds ;
- EDF Azur, pour la gestion des installations hydroélectriques.
- EDF Vert pour la distribution d'électricité et les énergies renouvelables, dont le capital serait ouvert au privé.

Ce projet, qui a reçu le soutien du gouvernement, suscite de fortes inquiétudes :

- La remise en cause de la péréquation tarifaire et de l'égalité de traitement des usagers du fait de l'arrivée d'actionnaires privés au capital, ce qui équivaut à l'abandon de la possibilité de mener une politique sociale de l'énergie

- Un risque de sous-investissements dans un souci de rentabilité financière plutôt que de modernisation des infrastructures, qui impacteraient directement la qualité de la distribution

Ce projet « Hercule » va désorganiser EDF en exposant nos barrages hydroélectriques au risque de privatisation, en empêchant la France de développer une énergie décarbonée, en cédant au marché les activités qui rapportent le plus, et en fragilisant la gestion responsable des ressources en eau et la préservation de la biodiversité attachées à leur exploitation.

On déplore en outre que les acteurs locaux ne soient pas associés à une réflexion sur les mutations possibles d'EDF afin de faire face aux défis contemporains alors que les collectivités sont, depuis la loi de 1906 sur les distributions d'énergie, propriétaires des réseaux.

Considérant l'importance économique, sociale, écologique de préserver l'intégrité de l'entreprise EDF, de garantir ses missions, comme ses moyens,

Il est proposé au conseil Municipal de voter la présente motion qui demande expressément au Gouvernement de renoncer au projet « Hercule » et d'engager une réflexion avec les acteurs locaux pour définir une trajectoire d'avenir pour notre opérateur national qu'est EDF qui garantira la pérennité d'un service public de l'électricité, au service de tous.

#### **LE CONSEIL APRES AVOIR DEBATTU,**

#### **DEMANDE EXPRESSEMENT AU GOUVERNEMENT**

- de renoncer au projet de réorganisation « Hercule »
- d'engager une réflexion avec les acteurs locaux pour définir une trajectoire d'avenir pour notre opérateur national qu'est EDF qui garantira la pérennité d'un service public de l'électricité, au service de tous.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus**

**Pour copie conforme,**

CHAMP sur DRAC le 2 mars 2021

Le Maire,  
Francis DIETRICH

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture et de sa publication ou notification

